

*Communauté de Communes  
de la Région de Suippes*

*Communauté de Communes  
des Sources de la Vesle*

Pays de Châlons-en-Champagne

**Dossier**

## Fusion :

la naissance de la Communauté de Communes  
de Suippe et Vesle

> lire p.4



### Entreprendre

Le circuit des commerçants pour  
les fêtes de fin d'année  
> lire p.10



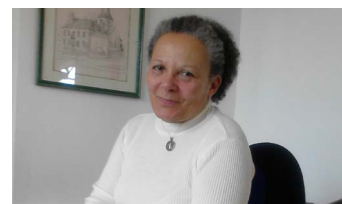
### Piscine

Les rendez-vous de fin d'année  
> lire p.14



### Environnement

Retour sur l'inauguration de la  
Station d'épuration de Suippes-  
Somme-Suippe  
> lire p.16



### Rencontre avec...

Roberte Lambert,  
Présidente de la *Maison pour tous*  
> lire p.21

## Au coeur de nos projets



Après bien des vicissitudes, un certain nombre de projets se concrétisent : les premiers travaux d'implantation de la maison médicale ont débuté, les cellules artisanales de la zone industrielle de la Louvière sont presque terminées et bientôt disponibles pour tout opérateur qui voudrait y développer une activité artisanale.

Le siège social, dans un projet plus limité, doit encore patienter : son implantation est liée aux contraintes d'urbanisme, et nos interlocuteurs des Bâtiments de France ont bien compris nos préoccupations et, en accord avec eux, nous avons le souci de restituer au lieu d'implantation une construction qui s'insère dans le cadre et le met en valeur.

Bien des sujets sont en permanence au coeur de nos travaux, en premier les écoles :

- En terme d'équipements avec des arbitrages locaux pas toujours évidents à trancher.
- En terme de rythmes scolaires : sans juger le bien fondé des allers et retours dans ce domaine, deux attitudes s'opposent dans cette réforme : l'application ou le refus. Ne pourrions-nous pas imaginer que toute réflexion soit une opportunité pour repenser le système scolaire où les enfants seraient au coeur du dispositif, sachant que les activités périscolaires incontournables pour beaucoup d'enfants dont les parents travaillent tous deux à l'extérieur doivent s'inscrire dans un projet éducatif et de développement du territoire à mettre en place. D'autres sujets mériteraient bien l'attention comme le volet social où la morosité actuelle amplifie les besoins.

Dans nos compétences, nous agissons à plusieurs niveaux :

- Celui des choix communautaires directs : une piscine, une maison médicale etc.
- Celui des investissements faits par la communauté de communes pour le compte des communes. Dans ce registre, les principales décisions concernent les voiries, les écoles, l'entretien des églises, etc. Rappelons que si la communauté de communes se doit de mettre tout en œuvre pour concrétiser les souhaits des conseils municipaux, la hiérarchisation des priorités que présente chaque commune lors du budget annuel lui appartient. Par exemple, si le choix d'une commune priorise les voiries, il ne sera pas fait d'école ou d'entretien d'église. Ces décisions sont forcément prises avec l'assentiment des communes concernées et personne n'imaginerait un désaccord avec celle-ci.
- Celui des opérations à caractère d'animation dans le cadre de compétences communales... Nous ne pouvons pas tout mener de front : le temps consacré et les moyens financiers sont des denrées limitées.

Dans quelques semaines, la fusion avec la Communauté des Sources de la Vesle est une nouvelle étape que nous devons aborder comme une chance de remettre à plat nos objectifs et nos procédures et engager de nouvelles perspectives de développement de notre territoire. Un travail important reste à faire dans ce sens.

Nous allons entrer dans la célébration du centenaire de la Grande Guerre 14-18. Notre territoire très marqué par cette page de l'histoire sera partie prenante avec le Centre d'Interprétation et toutes les initiatives locales dans la commémoration de ce conflit. Sachons respecter comme il se doit ce travail de mémoire nécessaire.

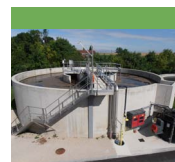
**Bonne lecture !**  
**François Mainsant, Président**



p.4 Dossier  
La fusion  
p.7 RSP  
Consultez gratuitement un avocat  
p.8 Entreprendre  
p.10 Circuit des commerçants pour les fêtes



p.12 Médiathèque  
Fêtez Noël à la médiathèque  
p.13 Centre d'Interprétation  
p.14 Piscine



p.16 Environnement  
La S.T.E.P  
p.17 Travaux  
p.19 Conseil Communautaire  
Les décisions

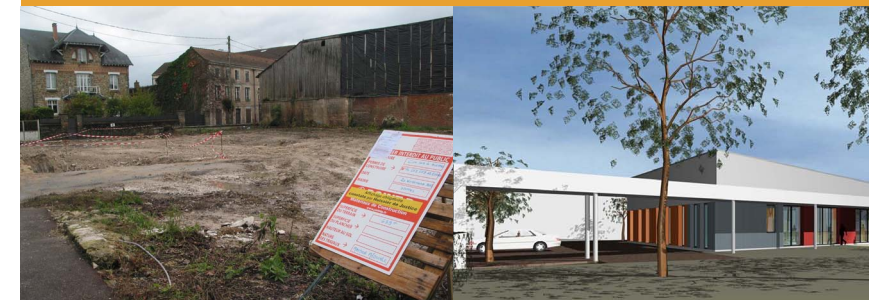


p.20 Communes  
L'église de Saint Jean sur Tourbe  
p.21 Regard sur...  
La Maison pour tous  
p.22 Armée  
p.23 Agenda

### > Actualités :

#### Maison médicale

Les professionnels de santé regroupés au sein de l'APL2S ainsi que la communauté de communes de la région de Suippes sont engagés dans le projet de construction de la future maison médicale et pluridisciplinaire. Les travaux, prévus sur 1 an ont commencé le 9 octobre dernier par la démolition de l'ancienne habitation située sur le terrain.



Terrain de la future Maison Médicale

Plan d'architecte de la future Maison Médicale

### > Carnet rose

Céline Geiger, responsable des marchés et des achats à la Communauté de Communes, est l'heureuse maman de la petite Eva, née le 6 octobre. ●

### > Personnel

Karine Dolléans, animatrice du Relais Services Publics, est partie en congé maternité depuis mi-novembre. Elle est remplacée par Mathilde Evrand jusqu'au 14 mars.

Depuis le début du mois d'août, le service technique de la Communauté de Communes s'est renforcé grâce à l'arrivée d'un nouvel agent : Cédric Hadj-Larbi. ●

### Fermeture des services

Les bureaux de la Communauté de Communes, ainsi que la médiathèque et la piscine seront fermés du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus.

Exceptionnellement, la piscine sera fermée au public le 24 décembre.

Le Centre d'Interprétation Marne 14-18 sera fermé au public les mois de décembre et janvier. Réouverture prévue le 1<sup>er</sup> février.

Retrouvez les horaires de tous les services de la Communauté de Communes de la Région de Suippes sur [www.cc-regiondesuippes.fr](http://www.cc-regiondesuippes.fr).



Décembre 2013 - n°31

Directeur de la Publication : François MAINSANT

Rédaction et conception : Services communautaires

Crédits photos : DClick, Fotolia.com, Alain HATAT, Communauté de Communes de la Région de Suippes

Impression : Le Réveil de la Marne, Dépôt légal Octobre 2012, Tirage à 3100 exemplaires, Magazine réalisé sur papier PEFC, ISSN 2262-0508

La certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) garantit au consommateur que le bois qu'il achète provient de forêts gérées durablement.





# Communauté de Communes de Suippe et Vesle : la future intercommunalité à l'horizon 2014

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Communauté de Communes de la Région de Suippes laissera la place à la Communauté de Communes de Suippe et Vesle.



L'histoire de la coopération intercommunale a commencé avec la création du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) qui a fonctionné de 1965 à 1990. Le District Rural de la Région de Suippes a remplacé le SIVOM en 1991.

La Communauté de Communes de la Région de Suippes a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2002 par transformation du District.

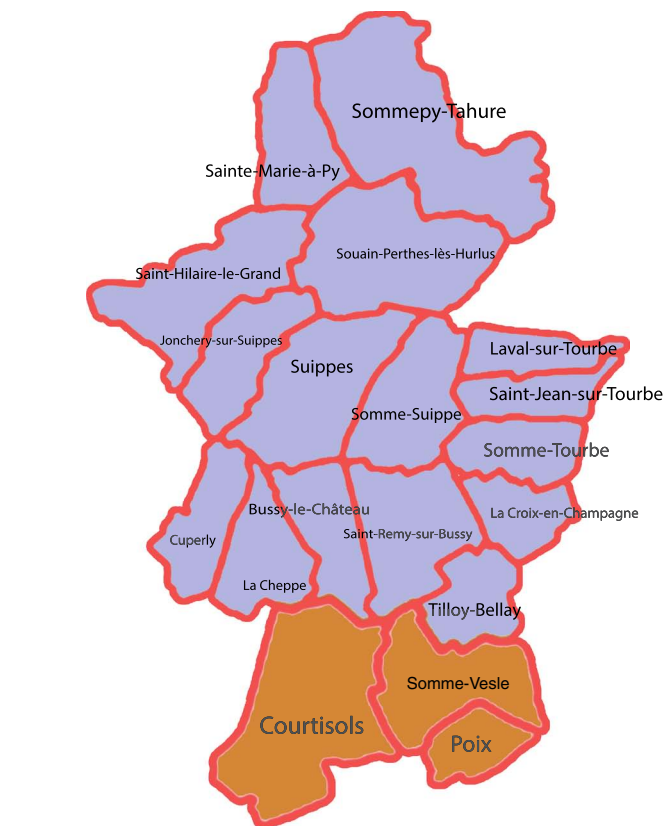
La loi du 15 décembre 2010 a fixé le principe de la disparition des communes isolées et une rationalisation du périmètre des intercommunalités. La Marne détenait alors le record de France d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) avec 56 établissements contre une moyenne de 25 par département. Une nouvelle organisation territoriale a été décidée.

Dans le cadre fixé par la loi, le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes de la Région de Suippes évoluera pour laisser la place à la nouvelle Communauté de Communes de Suippe et Vesle. Celle-ci intégrera outre les 16 communes actuelles de la C.C.R.S., les communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix.

## > Quel sera le périmètre de la nouvelle Communauté de Communes ?

Par arrêté du 25 juin 2012, Monsieur le Préfet de la Marne a défini le périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la Communauté de Communes de la Région de Suippes et de la Communauté de Communes des Sources de la Vesle.

**Le nouveau périmètre comprendra 19 communes :**



● Communes de la Communauté de Communes de la Région de Suippes

● Communes de la Communauté de Communes de la Source de la Vesle

Par arrêtés des 30 janvier et 29 mai 2013, Monsieur le Préfet de la Marne a défini les compétences du nouvel EPCI de fusion.

## > Quelles seront les compétences de la future intercommunalité ?

Après la fusion, le nouvel établissement de coopération intercommunale exercera automatiquement les compétences obligatoires d'une Communauté de Communes ainsi que les compétences optionnelles et facultatives définies par les arrêtés.

Zoom sur ... les compétences

### 1 COMPETENCES OBLIGATOIRES

> Aménagement de l'espace communautaire

- Participation à la mise en place et à la gestion d'un pays.
- Elaboration, révision et gestion de l'évolution du SCOT (schéma de cohérence territoriale),
- Etudes relatives à l'aménagement et au développement des territoires,
- Elaboration d'un document communautaire faisant la synthèse des POS, PLU et cartes communales des communes membres, dans le but d'harmoniser progressivement les règles d'urbanisme sur le territoire de la Communauté de Communes. Il serait consulté pour avis.
- Actions de développement économique
- Création, extension, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques.

### 2 COMPETENCES OPTIONNELLES

> Protection et mise en valeur de l'environnement

- Gestion de l'eau :
  - Eaux pluviales
  - Eau potable
  - Eaux usées
- Collecte, traitement et élimination des déchets ménagers, non ménagers et assimilés.
- Aménagement et entretien des rivières intercommunales.
- Elaboration, gestion et animation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).
- Création, aménagement, entretien de la voirie communautaire.

### 3 COMPETENCES FACULTATIVES

> Gestion du service de protection d'incendie et de secours.  
 > Transports scolaires et périscolaires : organisateur de second rang.  
 > Bâtiments communaux, sont d'intérêt communautaire les bâtiments suivants :

- Le centre d'interprétation situé à la Maison des Associations à Suippes,
- Les églises,
- La piscine située route de Sainte Ménehould à Suippes,
- La médiathèque située à la MDA, rue Saint Cloud à Suippes.

> Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire et d'équipements sportifs.

- Les bâtiments scolaires à l'exception des locaux abritant les restaurations scolaires.
- Le gymnase intercommunal situé à Courtisols
- La structure de tennis couvert

> Création d'une maison médico-sociale.  
 > Construction, extension, aménagement et gestion d'établissement pour personnes âgées en complément des politiques communales d'aide à domicile (MARPA)  
 > Création d'un Relais Services Publics.  
 > Accompagnement des initiatives visant à la promotion d'énergies renouvelables par :

- La sensibilisation du public à l'utilisation d'énergies renouvelables.
- La création et le suivi de zones de développement éolien (ZDE).



Hôtel de Ville de Courtisols



## > Le fonctionnement et la gouvernance de la future Communauté de Communes

**P**ar arrêté du 27 septembre 2013, Monsieur le Préfet de la Marne a défini la gouvernance et le fonctionnement de la future Communauté de Communes, prenant en compte les délibérations de chacune des communes membres.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et jusqu'aux élections municipales et communautaires, le conseil communautaire passera à 61 membres pendant cette période transitoire. Les mandats des conseillers communautaires actuels seront prolongés jusqu'aux élections des 23 et 30 mars 2014.

Puis les communes se sont entendues pour fixer le nombre de conseillers communautaires à 40 membres titulaires répartis ainsi :

- Courtisols : 8
- Sommepey-Tahure : 2
- Suippes : 14
- Les 16 autres communes disposent chacune d'un représentant titulaire. 16 suppléants seront désignés dans les Communes ne disposant que d'un seul conseiller communautaire.

Les suppléants pourront assister aux réunions du Conseil communautaire afin d'assurer l'information des Communes et de voter en l'absence du titulaire.

## > Quels seront les services de la nouvelle collectivité ?

L'ensemble du personnel des établissements fusionnés relèvera de la nouvelle Communauté de Communes dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes (un agent de la Communauté de Communes des Sources de la Vesle de la filière technique rejoindra les effectifs de la Communauté de Communes de la Région de Suippes).

Le siège communautaire est fixé à Suippes, place de l'Hôtel de ville.

Les nouvelles communes

- **Courtisols**  
> 2659 Courtisiens, 65,5 km<sup>2</sup>  
> Courtisols est le plus long village d'Europe (7 kms), on peut y pratiquer le golf, l'ULM et l'équitation.  
> Les équipements : 2 écoles, un centre de loisirs, une maison de retraite, un gymnase.
- **Poix**  
> 80 Poitains, 14,7 km<sup>2</sup>
- **Somme-Vesle**  
> 622 Sommevesliers, 35,3 km<sup>2</sup>  
> A Somme-Vesle se trouvent le lycée de la Nature et du Vivant et le musée agricole « La Bertaugue ».



Gymnase de Courtisols



La Bertaugue



Centre de loisirs de Courtisols

## Consultez gratuitement un avocat !

Depuis le 15 octobre, le Relais Services Publics de Suippes en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Marne (CDAD) et le Ministère de la Défense vous propose d'accéder au Droit par la mise en place de consultations gratuites d'avocats sur rendez-vous.



**C**es consultations permettent d'échanger avec un professionnel du droit sur une procédure éventuelle à engager. Les habitants de l'intercommunalité aux revenus modestes (liés à un seuil d'imposition) en sont les bénéficiaires. Il vous sera demandé une pièce d'identité, ainsi qu'un justificatif de non-imposition de l'année précédente ou les justificatifs des ressources et des charges. Ces consultations confidentielles seront effectuées au sein de l'Espace Multimédia du RSP où il sera possible de scanner les pièces afférentes à votre dossier. Pour le mois de décembre, la permanence est fixée au mar-

di 10 décembre de 14h00 à 17h00. La consultation dure 30 minutes. Les dates des permanences pour l'année 2014 seront fixées en novembre avec Madame le Bâtonnier de Chalons en Champagne.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'animatrice du RSP au 03 26 63 54 49.



## Mission locale : objectif insertion professionnelle des jeunes

La Mission Locale intervient à la Maison des Associations de Suippes, pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de leur insertion professionnelle.

**L**a Mission Locale s'adresse à tous les jeunes résidents sur le territoire de l'intercommunalité, âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés et quel que soit leur niveau de formation, de qualification ainsi que leur statut actuel (demandeur d'emploi, en formation ...). Madame CARDOT, conseillère, accompagne ces jeunes dans la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

## > Cet accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

### ACCÈS À L'EMPLOI

- Aide à la rédaction de CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, propositions d'emploi ...

### ACCÈS À LA FORMATION

- Remise à niveau, formations qualifiantes ...

### ACCOMPAGNEMENT DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL

- Orientation vers les permanences de la CPAM, accès au logement, aide à la mobilité ...

Madame CARDOT reçoit sur rendez-vous 3 mercredis par mois de 14h00 à 16h00. Les rendez-vous doivent être pris au 03 26 68 54 02.

Toutefois, la Mission Locale reçoit sans rendez-vous du lundi au vendredi à Châlons-en-Champagne au 11 rue Saint Dominique. Pensez à vous munir de votre carte d'identité, de votre carte vitale et d'un CV lors du premier entretien.

Infos

### Relais Services Publics :

Maison des Associations de Suippes  
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES  
Tel. 03 26 63 54 49  
Courriel : [rsp@cc-regiondesuippes.fr](mailto:rsp@cc-regiondesuippes.fr)  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



> Faudra t'if hair au salon de coiffure

Ouvert les mardi, jeudi, vendredi & samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Avec ou sans rendez-vous.

Laurie BALOURDET  
JLB Coiffure  
3, Rue Buirette Gaulard 51600 Suippes / 03 26 63 69 44

> Il ne s'emmêle pas les pinceaux

Auto-entrepreneur et prestation de services  
**La Py Peinture**  
Mr Nicolas PATE – 38 rue Dava – 51600 Sainte Marie à Py  
03 26 70 19 10 / 06 50 44 82 66



> On touche du bois

Menuiserie, Agencement et rénovation  
**Pascal MICHELET**  
9, rue Notre Dame 51600 Suippes  
Tél. 06 99 18 99 31

> Créa-Kids

Boutique de créations textiles artisanales personnalisées de grand standing en ligne sur

[www.crea-kids.com](http://www.crea-kids.com)  
**Christelle FLURY**  
Tél. 06 80 14 86 63



> Explosifs ces cocktails

Traiteur à domicile  
**Dinatoire et Déco**  
1, rue du moulin 51600 Jonchery sur Suippe  
[barbier.xavier@laposte.net](mailto:barbier.xavier@laposte.net)  
Tél. 06 15 78 75 45



> Cette entreprise c'est du béton

Travaux de maçonnerie Général  
**Grégory ROCTON**  
R.G Maçonnerie  
51600 Suippes  
Tél. 03 26 63 67 07



> Pour qu'il soit tout tout propre

Station de lavage pour chien. Libre service  
**Station de lavage «La Baleine Bleue»**  
Z.I La Louvière  
51600 SUIPPES



Zoom sur...

> Le Village artisanal

Le Village Artisanal de Suippes, dernier né des espaces de création, de production et de vente, est venu combler un manque de locaux en créant une structure moderne qui représente l'artisanat. Situé au cœur de la Communauté de Communes de la Région de Suippes à la Zone Artisanale de la Louvière, le village Artisanal d'environ 1000 m², réparti en 4 cellules communicantes est un véritable creuset de talents et une plate-forme idéale pour tous les artisans voulant confirmer leur vitalité et leur créativité. Les travaux de construction se sont achevés fin 2013. Les premiers artisans peuvent s'installer dès maintenant.

● Réservez dès aujourd'hui  
Pour réserver votre espace, ou pour de plus amples informations, vous pouvez, d'ores et déjà, contacter la Communauté de Communes de la Région de Suippes au 03 26 70 08 60 ou nous transmettre votre demande en remplissant le formulaire disponible sur le site [www.cc-regiondesuippes.fr](http://www.cc-regiondesuippes.fr) rubrique Entreprendre onglet Village artisanal cliquez sur le lien [fiche\\_accueil\\_porteur\\_de\\_projet](#). Complétez ce document et cliquez sur «envoyer».

Retour sur...

La Foire de Châlons

Il s'agissait, avant tout, de communiquer sur :  
● Le village artisanal de la Z.A de la Louvière de Suippes, qui est mis en location, à des créateurs d'entreprises ou à des artisans et commerçants qui souhaitent agrandir ou délocaliser leur activité. Il était de bon ton d'évoquer le faible coup à la location et de mettre en avant les avantages fiscaux liés aux exonérations d'impôts sur les sociétés et sur les revenus.

● La promotion des activités et services de la Communauté de Communes de la Région de Suippes tels que la médiathèque (voir page 12), le Relais Services Publics (voir page 7), la piscine (voir page 14-15) et le Centre d'Interprétation Marne 14-18 (voir page 13).



Stand du patrimoine gastronomique du territoire à la Foire de Châlons

- La Maison Médicale et Pluridisciplinaire, en construction à Suippes, qui a pour but de stopper la désertification médicale présente sur le territoire de la Communauté de Communes.
- D'informer sur la «fusion» (Dossier page 4 à 6) entre les intercommunalités de Suippes et Courtisols qui aura lieu le 1er janvier 2014.
- De montrer que la Communauté de Communes s'est dotée d'un équipement «dernier cri» (voir page 16) pour traiter les eaux usées de Suippes et Somme-Suippe.
- La valorisation du patrimoine gastronomique du territoire.

Infos

Communauté de Communes de la Région de Suippes - Développement Économique :  
13, place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES  
Tel. 03 26 70 08 60  
Courriel : [deveco@cc-regiondesuippes.fr](mailto:deveco@cc-regiondesuippes.fr)

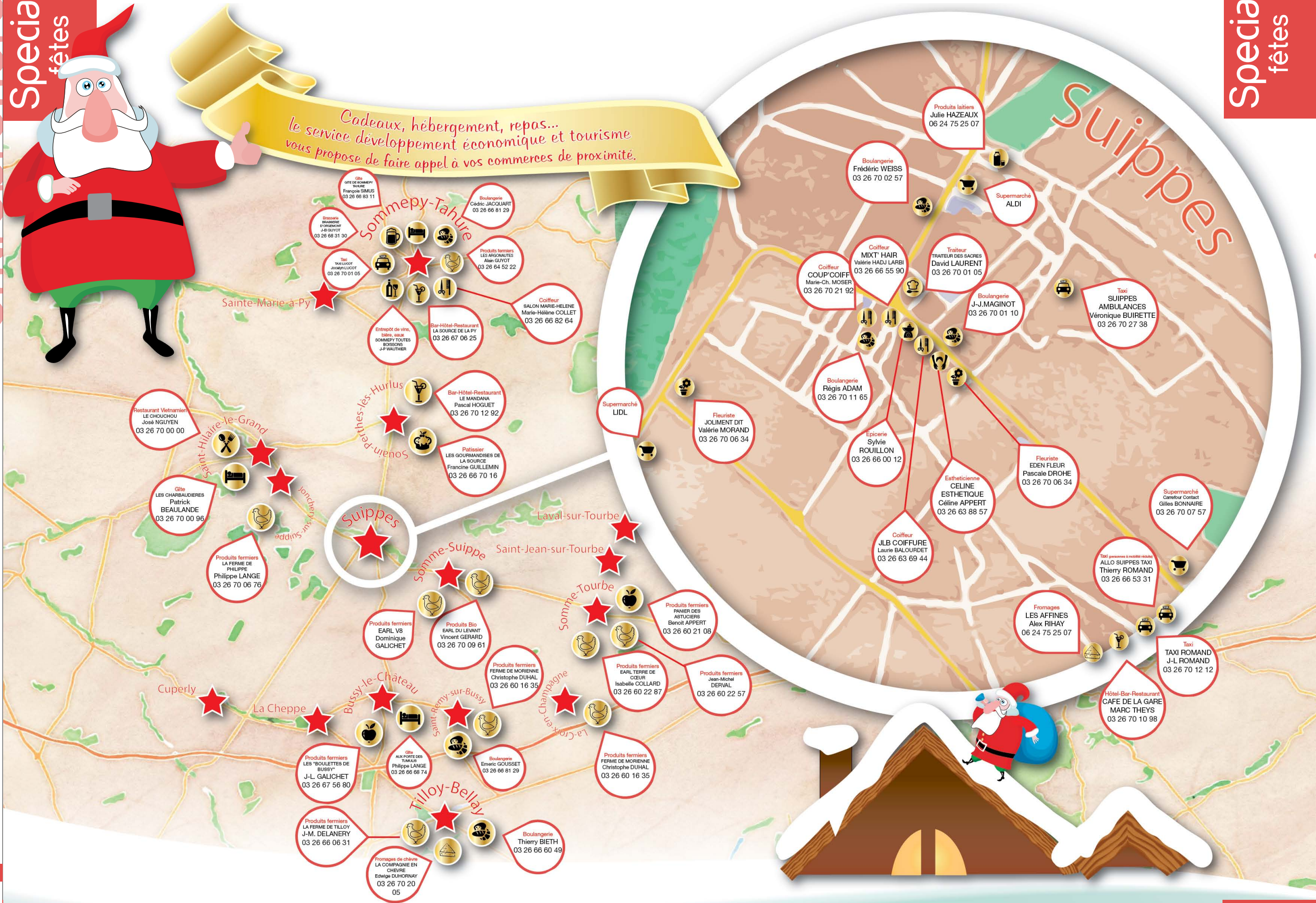
À savoir

La Communauté de Communes de la Région de Suippes n'a pas la compétence «financement aux entreprises». Elle ne peut donc pas aider financièrement pour l'investissement, ni pour le fonctionnement. Le service développement économique et tourisme est au centre des demandes de tous les artisans et commerçants et apporte des solutions aux questions et besoins des entrepreneurs en les orientant vers les organismes compétents.





Cadeaux, hébergement, repas...  
 le service développement économique et tourisme  
 vous propose de faire appel à vos commerces de proximité.







## > Retour en images sur les 10 ans de la médiathèque

Plusieurs animations ont été proposées à l'occasion du dixième anniversaire de la médiathèque :



Atelier cuisine



Conte avec Zémanel



Atelier créatif



Semaine du goût

Un grand merci aux producteurs locaux qui ont répondu présent par leur participation à l'occasion de la semaine du goût du 14 au 20 Octobre :

- La boulangerie Maginot (Suippes)
- La fromagerie J.Hazeaux (Suippes)
- La ferme de Tilloy (Tilloy et bellay)
- Speed'zzeria (Suippes)
- Le panier de l'Astucier (Somme – Tourbe)

## Venez fêter Noël à la médiathèque



La médiathèque vous propose plusieurs animations sur le thème de Noël, **le Mercredi 4 Décembre, rendez-vous à «l'Heure du conte / bébés lecteurs» à 10h**. Ensuite venez participer aux «Ateliers créatifs de Claire» à 16h, au programme : pliage de livres - le sapin de Noël (à partir de 12 ans). **Le Mercredi 11 Décembre 2013, à 15h 30 c'est l'heure des «Contes à croquer» avec Catherine Pierrejean**, des histoires gourmandes qui se terminent par des dégustations, à partir de 3 ans (gratuit sur réservation). Enfin deux autres dates à noter : **le Mercredi 18 Décembre : Bébés lecteurs à 10h et «Les Ateliers créatifs de Claire» surprise de Noël de 10h à 11h30**.



Catherine PIERREJEAN

Infos

Médiathèque intercommunale :

Maison des Associations de Suippes  
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES  
Tel. 03.26.63.52.63  
Courriel : [mediatheque@cc-regiondesuippes.fr](mailto:mediatheque@cc-regiondesuippes.fr)  
[mediatheque.cc-regiondesuippes.fr](http://mediatheque.cc-regiondesuippes.fr)

## Festival International du Film de guerre War On Screen

A l'occasion du festival War On Screen qui s'est tenu du 2 au 6 octobre dernier, le Centre d'Interprétation Marne 14-18 a reçu pendant deux jours la Caravane Ensorcelée.

Lors de ces journées, deux classes des collèges de Suippes et de Mourmelon le Grand sont venues assister à plusieurs courts-métrages autour du thème de la guerre dans cette caravane aussi appelée « la plus petite salle de projection du monde ». Après une visite du Centre d'Interprétation, la plupart des élèves se sont rendus sur les lieux de mémoire alentour : monument aux morts de Suippes, borne «Passant», nécropole militaire de Suippes-ville et monument aux fusillés de Souain.



Nécropole de Suippes-Ville

L'après-midi fut consacré aux élèves des écoles primaires de Suippes et Saint-Hilaire-le-Grand.

Ce projet artistique globalisé a été mis en place par l'inspection académique et financé par le rectorat, le Conseil Général de la Marne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Au total près de 200 élèves ont pu participer à cette présentation.

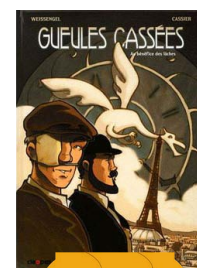


La Caravane ensorcelée

## > Sélection de livres pour Noël



Le Centre d'Interprétation Marne 14-18 possède une boutique-librairie riche en ouvrages traitant de la Grande Guerre en général et du front de Champagne. Ouvrages généraux, livres spécialisés, BD ou romans jeunesse, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Vous cherchez une idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année ? L'équipe du Centre vous propose une sélection de nouveautés à découvrir en boutique.



Dans cette BD, Noah et Augustin, deux anciens combattants hantés par le souvenir de leurs compagnons perdus au front, partent à la recherche de marchandises volées dans le Paris de 1919, et découvrent un trafic organisé autour du pillage des champs de batailles.

13,50 €



Veritable «reportage de guerre», ce livre relate la vie sur le Front d'un jeune officier de 19 ans entre 1915 et 1916 à travers deux cents lettres accompagnées de photographies. Cet ouvrage bénéficie du label national «Mission Centenaire 14-18»

28 €



A partir de cartes postales de l'époque échangées entre les soldats et leurs familles, découvrez l'histoire de Suippes et de ses environs pendant la Grande Guerre à travers les réflexions et les espoirs de leurs auteurs.

10 €

### ● Grande bourse Militaria

Le dimanche 1er décembre 2013 aura lieu pour la quatrième année consécutive la Bourse Internationale Militaria 1814/1962 « Sur les bivouacs des armées de Champagne » à Suippes. De 8h30 à 16h00 à la Salle Geneviève Devignes. Entrée 2€ (gratuit pour les épouses et les enfants) L'entrée payante offre une réduction de 1,50€ pour la visite du Centre d'Interprétation Marne 14-18 pour sa réouverture en février 2014

Infos

Marne 14- 18 :

4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES  
Tel. 03 26 68 24 09  
Courriel : [contact@marne14-18.fr](mailto:contact@marne14-18.fr)  
[www.marne14-18.fr](http://www.marne14-18.fr)





## Le Père Noël est de retour à la piscine!

Comme l'année passée, le Père Noël s'invite à la Piscine Intercommunale lors de l'Eveil Aquatique. Accompagné de Mère Noël, le Père Noël distribuera des bonbons aux enfants et des séances photos seront organisées pour rendre ce moment inoubliable! Rendez-vous donc le **samedi 14 décembre de 9 heures à 11h30**.

- Enfants de 2 à 6 ans (accompagnés de deux adultes.)
- 6€50 (prix unique pour l'enfant accompagné de deux adultes.)
- Réservation conseillée (renseignements à l'accueil de la Piscine Intercommunale.)



### Infos de dernière minute



Le Hammam rajeunit avec de nouveaux horaires :

- Du lundi au samedi : de 10h à 12h et de 14h à 19h.
- Le dimanche de 9h à 12h.

La piscine intercommunale met à disposition les vélos aquatiques pendant les plages d'ouverture au public.

- Tarif de 3€ les 20 minutes (hors entrée piscine).



## > Les nocturnes natations

Tous les 1<sup>ers</sup> mardis du mois, la piscine intercommunale organise une nocturne natation, venez profiter pleinement des bassins dédiés uniquement à la pratique de la natation.

- Nage libre.
- Palmes-Masques-Tubas.
- Nage + Accessoires (Pull-boys et plaquettes).

**Piscine Intercommunale**  
**Les Nocturnes**  
 Sessions pour adultes uniquement  
**Natations**  
 03 Décembre 2013 – 07 Janvier 2014  
 04 Février 2014 – 04 Mars 2014  
**20-22h**  
**3 espaces**  
 ● Nage libre  
 ● Palmes-Masques-Tubas  
 ● Nage + accessoires (Pull-boys et plaquettes)

- Matériel personnel accepté et disponible sur place  
 - Entrée au tarif habituel

Piscine Intercommunale  
 Avenue de Sainte-Ménéhould 51600 SUIPPES  
 Tél. 03 26 68 40 02  
 courriel : piscine@cc-regiondesuippes.fr



### 5 questions aux usagers :

- Depuis combien de temps venez-vous à la Piscine de Suippes ?

**Madame A.M** : Je viens à la piscine de Suippes depuis environ 2 ans avec une moyenne de 2 à 3 fois par semaine.

**Monsieur Collard Grégoire** : Je viens à la piscine de Suippes depuis sa création.

**Madame S.P** : Je fréquente la piscine de suippes depuis 2 ans.

- Quels sont les critères qui vous ont fait venir dans notre Piscine ?

**Madame A.M** : Lorsque l'on est nageur, il y a une facilité à venir nager avec son propre matériel.

**Monsieur Collard Grégoire** : L'accueil, la propreté, les installations et la proximité font que je fréquente cette piscine.

**Madame S.P** : La piscine de Suippes est une petite structure familiale.

- Quelles activités y pratiquez-vous ?

**Madame A.M** : Je pratique la natation et m'entraîne régulièrement.

**Monsieur Collard Grégoire** : Je pratique la natation pendant les créneaux d'ouverture au public, ainsi que les cours de natation pour mes enfants.

**Madame S.P** : Je pratique l'aquagym et le vélo aquatique.

- Selon vous, quelles sont les points forts de la Piscine ?

**Madame A.M** : La sympathie du personnel, les accès et les tarifs intéressants et les créneaux horaires pour les nageurs.

**Monsieur Collard Grégoire** : La propreté.

**Madame S.P** : Les cours et les activités.

- Etes vous satisfait(e) des services proposés ?

**Madame A.M** : Je suis entièrement satisfaite des services proposés.

**Monsieur Collard Grégoire** : Je suis très satisfait des services proposés.

**Madame S.P** : Je suis entièrement satisfaite des services proposés.

Enquête réalisée par la piscine intercommunale auprès de 3 usagers

Votre avis nous intéresse

Infos

Piscine intercommunale

Avenue de Sainte-Ménéhould - 51600 SUIPPES

Tel. 03 26 68 40 02

Courriel : piscine@cc-regiondesuippes.fr



## > Inauguration de la station d'épuration de Suippes / Somme-Suippe



La toute nouvelle station d'épuration de Suippes / Somme-Suippe a été inaugurée le 13 septembre dernier.

Construite en 1976, l'ancienne station d'épuration, malgré plusieurs mises aux normes, était devenue vétuste et sous dimensionnée compte tenu de la quantité de pollution à traiter et des nouvelles exigences réglementaires en matière d'élimination de la pollution.

La Communauté de Communes de la Région de Suippes a donc engagé, début 2008, les démarches nécessaires à sa reconstruction. Le nouvel équipement épuratoire, reconstruit pour partie en lieu et place de l'ancienne station, traite comme précédemment les effluents domestiques des communes de Suippes et Somme Suippe.

Techniquement, la nouvelle usine possède une capacité épuratoire de 5 400 Equivalents Habitants. Elle est de type aération prolongée et permet un traitement poussé des matières carbonées, azotées et phosphorées.

Autre particularité : le rejet des eaux traitées ne se fait plus dans la rivière « La Suippe » mais celles-ci sont directement infiltrées dans le sol par l'intermédiaire de deux filtres à sable de 800m<sup>2</sup> chacun. Cette exigence réglementaire, imposée par les services de la Police de l'Eau, vient parachever le traitement des eaux traitées avant qu'elles ne rejoignent la nappe phréatique. Cette nouveauté vient concourir à l'atteinte du bon état écologique de la rivière « La Suippe » fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

A la différence de l'ancienne, cette nouvelle station offre la possibilité d'accueillir les matières de vidange issues des

900 installations d'assainissement non collectif du territoire intercommunal ainsi que les résidus de curage provenant des 1500 avaloirs et 40 Km de réseaux d'eaux pluviales présents sur nos 16 communes.

L'effort financier s'élève à près de 3.3 millions d'euros, la Communauté de Communes en supporte 47 %, le restant étant pris en charge par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (21.5 %), l'Etat (18.5 %) et le Conseil Général de la Marne (13 %). A noter également un prêt à taux zéro de l'AESN à hauteur de 465 615 € HT.

Ces importants travaux s'inscrivent dans la suite logique de la politique environnementale menée depuis plus de 15 ans par notre collectivité, ils viennent notamment clôturer la mise aux normes de l'ensemble des installations du territoire intercommunal.



François Mainsant, Président de la Communauté de Communes coupe le ruban.

### Service technique

#### Écoles

De nombreux travaux d'entretien ont eu lieu dans les écoles durant les deux mois de vacances d'été. A Sommepey-Tahure, un nouveau bâtiment modulaire a été installé dans la cour de l'ancienne école libre, suite à l'ouverture d'une nouvelle classe au sein du regroupement pédagogique. Plusieurs entreprises locales sont intervenues, ainsi que le service technique, afin que tout soit prêt pour la rentrée.



#### Espaces verts

Comme chaque année, de mi-septembre à mi-octobre, des opérations de taille ont été réalisées au Camp d'Attilla à La Cheppe, à Saint Rémy sur Bussy et à Souain.

#### Logements communaux

Lorsque la météo ne leur permettait pas de tondre, les agents du service technique ont entrepris des travaux de peinture et de tapisserie dans un appartement situé au-dessus de la mairie de la commune de Saint Jean sur Tourbe.

#### Assainissement

Dans le cadre des visites triennales, un agent du service technique a participé aux contrôles et aux vidanges d'environ 300 installations d'assainissement autonome, pendant deux mois et demi.

#### Abribus

A Souain, les agents du service technique ont installé un abribus près de la salle des fêtes.



### Voirie

- Les travaux de voirie 2013 ont commencé depuis le début du mois de novembre dans la rue Saint Eloi à Suippes.
- A Tilloy-Bellay, il s'agit de réparer les trottoirs de la Route Départementale, puis la rue de Tahure à Souain.
- Suite aux enfouissements de réseaux à Sainte Marie à Py, la réfection des trottoirs va être réalisée prochainement.
- A Somme-Suippe, une nouvelle rue et ses trottoirs vont être créés sur la route de Perthes, avec enfouissement des réseaux électriques, télécom, eaux usées, pluviales ainsi que l'adduction d'eau potable.
- Ces travaux se clôtureront en début d'année 2014 par la réfection des trottoirs de la rue des Tumulus à Bussy le Château.

## Séance du 30 mai 2013

## &gt; Eclairage public

Le Conseil Communautaire approuve les projets de conventions de mandat avec les communes de Sommepey Tahure et de La Cheppe pour réaliser des travaux d'éclairage public. A Sommepey, ces travaux concernent l'éclairage de l'église et du lieu-dit « La porte du Château ».

## &gt; Accès au droit

La Communauté de Communes souhaite développer une politique globale d'aide à l'accès au droit en mettant en place un point de distribution de bons gratuits au Relais Services Publics. Elle a donc décidé de conclure une convention avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Marne. Ce point de distribution est chargé de délivrer gratuitement des « bons de consultation » aux citoyens non imposables ainsi que des « bons victimes ».

## Séance du 27 juin 2013

## &gt; Station d'épuration

Une convention tripartite relative au dépotage des matières de vidange à la station d'épuration de Suippes a été signée avec l'entreprise COVED et Veolia. En effet, la nouvelle station d'épuration, exploitée par Veolia, est équipée d'une aire de dépotage des matières de vidange, elle permet ainsi d'accueillir les boues issues des installations d'assainissement non collectif du territoire en vue d'y être traitées.

L'entreprise COVED, prestataire mandaté par la Communauté de Communes, effectue les prestations d'entretien des installations d'assainissement autonomes. La convention autorise donc le dépotage à la station d'épuration.

## &gt; Travaux de voirie

Le Conseil Général a effectué la réfection de la traverse de Suippes située sur la RD 977. La Communauté de Communes a fait réaliser les travaux de remplacement des branchements d'eau potable en plomb et de réhabilitation des réseaux d'assainissement situés dans la Rue Chevalot Aubert. Pour la réalisation de ces travaux, il convenait pour des raisons techniques et de sécurité, d'interdire complètement la circulation dans cette rue et de mettre en place des déviations. La Communauté de Communes a par conséquent sollicité les services de l'Armée afin d'orienter les convois exceptionnels et les poids lourds vers la Voie Gouraud et leurs permettre ainsi de contourner la zone de travaux du 5 juillet au 23 août 2013.

## &gt; Participation pour Voirie et Réseaux

Des conventions de reversement avec les communes de Somme-Tourbe et de Somme-Suippe pour la participation pour voirie et réseaux (PVR) ont été signées. Les travaux en matière de voirie, de réseau d'eau potable et d'eau pluviale seront exécutés par la Communauté de Communes dans le cadre de ces compétences. Les montants des travaux engagés par la Communauté de Communes seront reversés par les communes.

## &gt; Mission Locale

La Mission Locale tient une permanence à Suippes depuis 3 ans à la demande de la commune. Elle remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. La Communauté de Communes souhaite prioriser le développement économique et l'insertion professionnelle. Elle décide donc de signer une convention avec la Mission de Locale de Châlons en Champagne et de Sainte Menéould et lui attribue une subvention de 6840 €.

## &gt; Convention de mandat

La commune de Suippes envisage de réaliser des travaux d'aménagement de la voirie Route de Souain. Elle a sollicité la Communauté de Communes pour réaliser ce projet et en assurer la maîtrise d'œuvre à titre gratuit.

## &gt; Demande de subventions

La Communauté de Communes envisage la réalisation des travaux suivants :

- Rue Basse, route de Perthes et rue Gouraud à Somme-Suippe,
- Rues du Berceau, du Pont et de Saint Etienne à Sainte Marie à Py,
- Rue des Tumulus à Bussy le Château,
- Bordures RD3 à Tilloy et Bellay,
- Rue de Tahure à Souain Perthes les Hurlus,
- Rue Saint Eloi à Suippes.

Elle sollicite donc des subventions auprès du Conseil Général de la Marne.

## Séance du 26 septembre

## &gt; Santé

La Communauté de Communes décide de signer une convention avec l'Union Départementale des Associations Familiales afin de diffuser et communiquer au sein du Relais Services Publics, l'information sur l'existence du service Accès Personnalisé à la Santé et organiser les modalités de collaboration autour des personnes orientées par le service. Les objectifs de cette action visent à améliorer l'état de santé et prévenir les risques liés de personnes en situation de précarité, repérées pour une difficulté d'accès aux soins.

## &gt; Transports

Réseau Ferré de France, la SNCF et la région Champagne Ardenne souhaitent fermer la ligne ferroviaire numéro 5 reliant Verdun et Châlons-en-Champagne d'ici la fin de l'année 2013. Cette ligne est empruntée par les élèves de Suippes qui fréquentent le lycée Jean Talon à Châlons en Champagne, ainsi que par les administrés de la région de Suippes qui ne disposent pas de véhicule. De plus, elle est nécessaire au désenclavement et au développement économique des zones rurales de l'est Marnais et du Nord Meusien.

Le Conseil Communautaire souhaite donc défendre l'existence de la ligne numéro 5 et sollicite le maintien de la desserte ferroviaire de Suippes aux fréquences et horaires existants.

## Séance du 14 novembre

## &gt; Pays de Châlons

Le Conseil Communautaire a approuvé les modifications statutaires du Schéma de Cohérence Territoriale avec, entre autre, l'ajout d'une compétence en matière d'environnement consistant à coordonner et animer la mise en œuvre d'une stratégie locale de gestion du risque d'inondation.

Les statuts ont également été modifiés de manière à maintenir l'équilibre entre les communes rurales et les communes urbaines au sein du Syndicat mixte.

## &gt; Convention de mandat

La commune de La Croix en Champagne a sollicité la Communauté de Communes pour qu'elle assure les travaux de réfection de la voie de Somme Bionne. Une convention de mandat doit être signée entre les deux collectivités territoriales.

Le mandat sera assuré à titre gratuit et la commune prendra à sa charge financièrement l'ensemble des travaux liés à cette opération.

## &gt; Patrimoine

Suite à une demande de la commune, le Conseil Communautaire a décidé de solliciter une subvention auprès du Ministère de la Culture et de la Communication pour le remplacement des fenêtres de la sacristie de l'église de Sommepey-Tahure. Le mandat sera assuré à titre gratuit et la commune prendra à sa charge financièrement l'ensemble des travaux liés à cette opération.

## &gt; Système d'Information Géographique

Le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne propose aux collectivités une assistance ainsi que la mise à disposition d'un logiciel de système d'information géographique et d'un espace de stockage des données.

Cette solution permettra la mise en place d'un SIG communautaire à faible coût et ne nécessiterait pas d'investir dans un logiciel onéreux.

Le Conseil Communautaire décide d'adhérer au SIEM, concernant cette compétence.





L'église de Saint Jean sur Tourbe

Mise en valeur du patrimoine

## L'église de Saint Jean sur Tourbe

Une église demande beaucoup d'entretien et c'est ainsi qu'une vingtaine d'habitants du village, avec le soutien de la mairie, s'est mobilisée pour donner un « coup de frais » dans ce bel édifice.

Tout d'abord, il a fallu s'affranchir de la présence des pigeons - qui causaient énormément de dégradations à l'intérieur même de l'église - en obturant les endroits par lesquels ils pénétraient.

Ensuite, à l'intérieur de l'église, les enduits ont été restaurés et blanchis sur les parties les plus décrépies. Les portes ont été repeintes.

La sacristie a fait l'objet de soins particuliers: réfection de toiture, remise en état des meubles fortement dégradés.

A l'issue de ces travaux, l'église a subi un nettoyage complet : après le passage des têtes de loup suivi du balayage et du lavage du sol, les meubles (confessionnal, orgue) et les sièges du chœur - rénovés avec soin et retapissés à l'occasion de velours rouge - ont été cirés.

Les nombreux personnages de la crèche ont été repeints et pourront être mis en situation dans une prochaine crèche au moment de Noël.

Un affichage prendra bientôt place à l'intérieur de l'église

où, à côté des informations de la paroisse, on pourra trouver des documents concernant l'architecture de cette église classée par les Beaux Arts, ainsi que ceux retraçant tout l'historique des moments importants qu'elle a connus.

Les extérieurs n'ont pas été oubliés : les gargouilles, les appuis de baie, les bandeaux et les contreforts ont été débarrassés de la mousse qui les recouvrait. Un nettoyage des pourtours a été engagé, il reste à faire l'évacuation des eaux pluviales sur une partie et la continuation du chemin périphérique.

L'aventure n'est pas terminée : après la restauration de la nef, la consolidation des fondations de piliers et la réfection de la charpente en l'an 2000, tous attendent avec impatience de voir les travaux reprendre pour la remise en état du chœur. Malheureusement des sommes très importantes devant être engagées pour cette nouvelle tranche, la réalisation de celle-ci est tributaire des subventions accordées par les différentes administrations.

L'église, recensée comme «Eglise accueillante» par la Commission d'Art Sacré du diocèse, est ouverte tous les dimanches de 10h à 17h, ou sur demande, à l'exception des mois d'été où elle est ouverte les samedis et dimanches de 9h à 19h.

Rencontre avec...

## Roberte Lember, Présidente de la Maison Pour Tous

**Pouvez-vous nous présenter votre association ?**

La « Maison Pour Tous » est une association régie par la loi de 1901, à but sportif et culturel. Elle est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et affiliée à la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de Champagne-Ardenne. L'association a été créée en 1967 mais fonctionne véritablement depuis 1977. C'est la deuxième année que j'en suis la Présidente, suite à la démission de Christiane Clément après 30 années passées à sa tête. Je suis arrivée à Suippes car elle cherchait un animateur pour un atelier théâtre. Christiane Clément est maintenant Vice-présidente de l'association.

La « Maison Pour Tous » propose 26 activités artistiques, sportives, pédagogiques et bien-être, destinées à un public de tous âges. J'ai moi-même mis en place de nouvelles activités, comme le théâtre, la sophro-relaxation, l'art et les techniques du bien-être, la zumba (qui a rencontré un grand succès), l'aïkido, les ateliers arts et matières, la danse tahitienne et la danse africaine. Chaque saison est ponctuée de différents événements : stages d'aïkido, démonstrations de judo et gala de danse, qui est notre manifestation la plus impor-

tante. Nous le préparons tout au long de l'année. C'est une lourde charge à laquelle tout le monde participe, notamment les bénévoles.

**Qui sont vos adhérents ?**

618 personnes se sont inscrites pour la saison 2012-2013. Parmi elles, la moitié habite à Suippes et un tiers vient des autres communes de la Communauté de Communes. Cette année, la fréquentation est en baisse, malgré l'augmentation des cotisations de seulement deux activités.

**Quels sont vos projets ?**

J'aimerais mettre en place une animation hip hop afin de toucher un public différent de celui qui fréquente actuellement la MPT. Je pense que cette activité pourrait intéresser de nombreux jeunes.

Notre deuxième projet tourne autour de la réforme des rythmes scolaires. La commune de Suippes a demandé à toutes les associations de proposer des activités périscolaires. Lors de notre Conseil d'Administration, des parents d'élèves se sont déjà portés volontaires pour animer des ateliers. En ce qui me concerne, je souhaiterais mettre en place une séance de relaxation et un atelier théâtre.

J'ai toujours des projets en tête mais cela reste difficile à réaliser

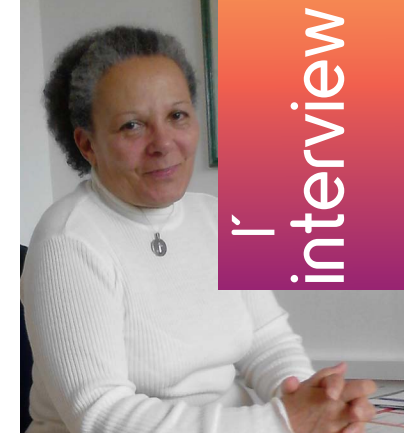
car nous manquons de salles et d'animateurs.

**Comment l'association est-elle financée ?**

En plus des cotisations des adhérents, la commune de Suippes nous verse une subvention qui permet de régler le salaire de notre secrétaire permanente et les charges de fonctionnement. Une subvention du Conseil Général couvre le salaire de l'animateur du judo, agréé Jeunesse et Sports. Cinq des activités proposées sont animées par des bénévoles, auxquels nous remboursons seulement les frais de déplacement. La commune de Suippes nous met également gratuitement à disposition des salles de la Maison des Associations, du complexe sportif Jules Colmart et la salle Geneviève Devignes.

**Que diriez-vous pour conclure ?**

Ma fonction de Présidente de l'association m'apporte beaucoup de satisfaction, elle me permet d'être en contact avec beaucoup de monde et d'effectuer chaque jour quelque chose de différent. Même si je souhaite qu'une autre personne prenne la présidence, je suis toujours présente pour faire vivre l'association.





L'IHEDN\* découvre l'artillerie au 40<sup>ème</sup> RA

Le 40<sup>ème</sup> régiment d'artillerie a eu l'honneur de recevoir 27 auditeurs du comité n°1 de la 66<sup>ème</sup> session nationale de \*l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN).

A cette occasion une chaîne artillerie complète sur canon de 155 mm AUF1 (automoteur modèle F1) d'une section à quatre canons pour l' « arrière » et de deux équipes d'observation pour la partie « avant » (désignation des objectifs) a été mise en œuvre par les artilleurs de la 1<sup>ère</sup> batterie de Tir, commandée par le capitaine Thibault BERTHION. L'IHEDN est un lieu de formation, de réflexion et de débats de haut niveau sur les questions stratégiques, ouvert sur le monde et ancré dans l'espace européen. Ses champs de compétences sont centrés sur les questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense. À ce titre, l'institut réunit des responsables de haut niveau

a été conduite par la 2<sup>ème</sup> brigade blindée, et plus particulièrement par les artilleurs du 40<sup>ème</sup> RA commandé par le colonel Rémi Chalmin.

Après une présentation du régiment par le chef de corps du « 40 », les auditeurs de l'IHEDN ont pu assister à une démonstration dynamique des 4 pièces AUF1. Tous ont même pu « tirer » au canon de 155 mm, rendez-vous surprenant et impressionnant !

Ensuite les présidents de catégorie ont témoigné de leur expérience de préparation opérationnelle, d'opérations, de vie hors service avant et après l'OPEX (opérations extérieures).

Enfin, auditeurs et militaires, ont déjeuné en ration de combat sur la position de tir des AUF1, moment privilégié d'échanges entre soldats et civils. Les auditeurs ont pu observer la réalité de la vie en campagne d'un militaire. Ils ont pu mieux appréhender la complexité des opérations et surtout l'importance du facteur humain. Les auditeurs de l'IHEDN ont découvert un monde encore méconnu pour la plupart d'entre eux et ont tout particulièrement apprécié la franchise des propos, le professionnalisme des gens côtoyés, l'enthousiasme et le dévouement de tous.



les auditeurs visitant les matériels majeurs du 40 mortier de 120 mm, CAESAR et AUF1

appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la Nation, des États membres de l'Union Européenne ou d'autres États (chefs d'entreprises, universitaires, hauts fonctionnaires). L'objectif est de préparer les auditeurs à l'exercice de leurs responsabilités dans les domaines de la défense et de la politique étrangère en leur permettant de mieux connaître et de mieux comprendre les enjeux de défense et de sécurité nationale de notre pays et les moyens afférents.

La pédagogie appliquée au sein de l'institut comprend notamment des visites et des missions d'études sur le terrain. C'est dans ce cadre que s'inscrivait la démonstration qui



Démonstration de tirs d'AUF1

Le 40<sup>ème</sup> d'Artillerie a démontré une fois de plus sa belle devise : Sursum Corda<sup>1</sup>

1 : Haut les cœurs

> Recette :

## Bûche lingot au chocolat

Ingrédients pour 6 parts :

Pour la bûche

- 100 g de préparation pour crème pâtissière.
- 75 cl de lait entier.
- 25 cl de crème Fraîche.
- 200 g de chocolat noir pâtissé.
- 150 g de sucre roux.
- 2 œufs.
- 200 g de Fruits secs mélangés.

Pour le décor

- Glaçage ou Fondant au chocolat.

Préparation:

- 1 - Délayer la crème pâtissière et les œufs avec un Fouet.
  - Verser la crème Fraîche Froide.
  - Réserver.
- 2 - Faire bouillir le lait.
- 3 - Faire Fondre le chocolat au bain-marie.
  - Verser le sucre et le chocolat Fondu.
- 4 - Verser les étapes 1 et 3 dans le lait bouillant.
  - Laisser épaissir sans cesser de remuer pendant 1 à 2 minutes.
  - Hors du Feu, ajouter les Fruits secs, bien mélanger.
  - Verser la préparation dans un moule beurré et sucré.
  - Faire cuire au Four à 180°C durant 15 minutes.
  - Démouler quand c'est Froid.
  - Napper la bûche avec un glaçage au chocolat.
  - Décorer avec vos Fruits secs, bonbons, écorces d'agrumes...

Bon appétit !



**Mercredi 4 décembre :**

- HEURE DU CONTE ET BÉBÉS LECTEURS À 10H À LA MÉDIATHÈQUE.
- TOURNOI DE WII DE 14H À 16H À LA MÉDIATHÈQUE.
- « LES ATELIERS CRÉATIFS DE CLAIRE » : PLIAGE DE LIVRES SUR LE THÈME DU SAPIN DE NOËL À 16H À LA MÉDIATHÈQUE, À PARTIR DE 12 ANS.

**Mercredi 11 décembre 2013 :**

- À 15H30 À LA MÉDIATHÈQUE : CONTES À CROQUER, À PARTIR DE 3 ANS, GRATUIT, SUR RÉSERVATION.

**Vendredi 6 décembre 2013 :**

- ANIMATION MULTIMÉDIA À LA MÉDIATHÈQUE : DÉCOUVERTE DE OPENSTREETMAP.ORG.

**Jeudi 12 décembre 2013 :**

- ANIMATION MULTIMÉDIA À LA MÉDIATHÈQUE : INITIATION À FIREFOX.

**Samedi 14 décembre :**

- EVEIL AQUATIQUE SPÉCIAL NOËL À 9H À LA PISCINE DE SUIPPES.

**Mardi 17 décembre 2013 :**

- ANIMATION MULTIMÉDIA À LA MÉDIATHÈQUE : INITIATION AU TRAITEMENT DE TEXTE.

**Mercredi 18 décembre :**

- BÉBÉS LECTEURS À 10H À LA MÉDIATHÈQUE.
- « LES ATELIERS CRÉATIFS DE CLAIRE » : SURPRISE DE NOËL DE 10H À 11H30 À LA MÉDIATHÈQUE.
- ANIMATION MULTIMÉDIA À LA MÉDIATHÈQUE : GÉOCACHING, CRÉER DES « CACHES ».

**Vendredi 20 décembre 2013 :**

- ANIMATION MULTIMÉDIA À LA MÉDIATHÈQUE : PARTAGEZ VOS DOCUMENTS SUR LE NET, DÉCOUVERTE DE DROPBOX.



# Le Village artisanal

zone de la Louvière



**4 cellules** de 190 m<sup>2</sup> à 250 m<sup>2</sup>



Zone de Revitalisation Rurale  
avec **Fiscalité avantageuse**



**Accompagnement** personnalisé



Loyer mensuel de **4,17 € par m<sup>2</sup>**



Disponible **dès maintenant**



Communauté de Communes de la Région de Suippes  
13, place de l'Hôtel de Ville 51600 SUIPPES

Tél. : 03 26 70 08 60 - Fax : 03 26 66 30 59  
Courriel : [deveco@cc-regiondesuippes.fr](mailto:deveco@cc-regiondesuippes.fr)